

Jeunesse : la Ville a besoin de votre avis !

Publié le 13.05.2019

Dans le cadre de l'évaluation des actions qu'elle mène en direction de la jeunesse, la Ville réalise une enquête auprès des jeunes Herblinois. Ces derniers sont invités à s'exprimer notamment par le biais d'un questionnaire, disponible en ligne jusqu'au 9 juin inclus.

Accès à l'information, rôle des pôles ressources jeunesse (PRJ), orientation et emploi, temps libre et loisirs... Autant de thématiques sur lesquelles **les jeunes Herblinois sont invités à s'exprimer**, jusqu'au 9 juin inclus. Les informations recueillies devraient permettre à la collectivité d'améliorer les services et dispositifs dédiés à la jeunesse.

Un questionnaire (lien en fin d'article) a été élaboré et mis en ligne par la Mission prospective et évaluation des politiques publiques (MOPEPP). Il permettra d'obtenir de la part des jeunes un retour sur les dispositifs et actions menées depuis le lancement de la prospective jeunesse en 2013. Objectif pour la Ville : **ajuster et de faire évoluer l'offre de services** en fonction des besoins des jeunes et leurs attentes.

Une démarche d'évaluation transversale

Cette enquête en ligne s'intègre **dans une démarche d'évaluation des services dédiés aux jeunes**, initiée en mars et qui se déploiera jusque fin juillet 2019. Elle intervient en parallèle d'entretiens individuels et d'ateliers thématiques auprès des publics concernés et des professionnels. Il vous est possible de participer à ces entretiens en indiquant vos coordonnées à la fin du questionnaire.

Cette démarche ouverte sur l'extérieur apportera des clés essentielles dans l'évolution des services pour les jeunes dans tous les domaines de leur vie quotidienne.

[Répondre au questionnaire \(http://bit.ly/2Ya6Mpz\)](http://bit.ly/2Ya6Mpz)

Trois plans d'action dédiés aux jeunes

Initiée en 2011 et mise en œuvre à partir de 2013, la prospective jeunesse a été pensée de façon transversale entre les directions des services. Pensée pour répondre aux préoccupations exprimées par les jeunes, elle a été déclinée en **trois plans d'actions** :

- **Le Plan d'Accompagnement vers l'Autonomie des Jeunes** : orientation, insertion et emploi font partie des priorités exprimées par les jeunes lors du lancement de la prospective. « Les Pôles Ressources Jeunesse (PRJ), les contrats de suivi individualisé, ou encore les coopératives jeunes de services ont été pensées en ce sens », explique Olivier Josse, chargé de mission à la Direction des sports de l'animation et de la vie associative.
- **Le Plan « Bien-Être des Jeunes »** : ces actions portent sur la santé, la prévention et les loisirs. « Les formations aux premiers secours, les interventions dans les collèges, les chantiers éducatifs comptent parmi les dispositifs mis en place pour favoriser l'épanouissement et la vie ensemble » poursuit Olivier Josse.
- **Le Plan « Place aux Jeunes »** : à travers les Parcours citoyens (visite du parlement européen, travail sur l'égalité hommes femmes), ou le recrutement de services civiques, « ce plan d'actions vise à développer la notion d'engagement chez les jeunes » précise Olivier Josse.

Saint-Herblain partenaire du Programme d'investissements d'avenir jeunesse

La ville de Saint-Herblain est, par ailleurs, partie prenante du Programme d'investissements d'avenir jeunesse, initiative soutenue par l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) et en partenariat avec les villes de Nantes, Rezé et Orvault. Initiée en 2017, cette démarche se déploie jusqu'en 2021 et associe également huit structures de l'agglomération dédiées aux jeunes et à l'éducation populaire. Accompagnement de projets professionnels, associatifs ou culturels, aide au sport, ou encore lutte contre le décrochage scolaire figurent parmi les actions menées dans le cadre de ce programme.